

COMMENT ENSEIGNER L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE ?



KARINE ST-DENIS
Professeure
Collège Lionel-Groulx

UN EXEMPLE D'ACTIVITÉ EN PHILOSOPHIE APPLIQUÉE

Qu'est-ce que l'éthique professionnelle ? Suivre un code de déontologie à la lettre, cela permet-il de garantir la qualité des interventions d'un professionnel ? Qu'est-ce que l'éthique de la recherche ? L'application des étapes de la méthode scientifique suffit-elle pour développer des savoirs respectueux des principes d'éthique de la recherche ? Ces questions interdisciplinaires ont orienté le développement d'une activité pédagogique dans mon cours d'*Éthique et politique* propre aux programmes de sciences humaines, qui vise à «appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève» (MEES, 2016, p. 10). Mais comment parvenir à favoriser le développement de cet élément de compétence et à en évaluer la progression tout en s'adressant à des étudiants provenant de cheminements distincts et ayant des intérêts scolaires et professionnels diversifiés ?

J'ai récemment développé un travail de session en trois parties qui répond à cette diversité. Par cette activité, j'ai pu constater une augmentation de la motivation et de l'implication de mes étudiants dans leur troisième cours de philosophie obligatoire. Les compétences en éthique professionnelle et en éthique de la recherche n'étant pas la chasse gardée des philosophes, je suis persuadée que cette activité pédagogique appliquée et centrée sur les besoins et intérêts spécifiques des étudiants peut être inspirante pour les professeurs de philosophie tout autant que pour les professeurs des autres disciplines qui souhaitent familiariser leurs étudiants aux défis éthiques de leur future profession. Je présenterai ici les réflexions qui ont mené au développement de cette activité pédagogique ne demandant pas nécessairement de transformer l'entièreté d'un cours, ainsi que les modalités de sa réalisation et les commentaires des premiers étudiants qui l'ont réalisée.

■ AU DÉPART : LES LIMITES D'UNE ÉVALUATION TERMINALE

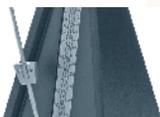
L'éthique, dans sa variante appliquée, a comme objectif d'«appliquer des théories éthiques à des cas concrets» (Provencher, 2008, p. 20). Cette approche m'a initialement paru pertinente

pour développer l'évaluation terminale de mon cours *Éthique et politique*. J'ai, pendant quelques sessions, demandé à mes étudiants de créer un dilemme, soit «une situation sans issue où il semble impossible de faire un choix» (Duhamel et Mouelhi, 2001, p. 174), qui pourrait être plausible dans leur future profession, et de résoudre ce dilemme à partir des théories éthiques vues en classe. En cours de session, ils avaient analysé des situations semblables, à la lumière de théories éthiques. Cette évaluation terminale était donc en continuité avec les activités pédagogiques réalisées.

Toutefois, je restais insatisfaite de la formulation et de l'analyse partielle, voire erronée, des dilemmes relevés par les étudiants. Comme ils connaissaient peu les règles déontologiques et les pratiques de leurs futures professions, ils saisissaient mal la complexité des contextes auxquels ils faisaient face. À titre d'exemple, un dilemme qui revenait maintes fois impliquait un professionnel qui s'interroge sur la possibilité d'enfreindre son devoir de confidentialité lorsque son client lui avoue être victime d'un acte criminel. Il y a des exceptions dans nombre de codes de déontologie qui autorisent cette violation de la confidentialité lorsque l'intégrité physique ou psychologique du client est en jeu. Ces articles aident la délibération et la prise de décision d'un professionnel, mais comme les étudiants en ignorent l'existence, leur dilemme répondait plus ou moins aux attentes et leur analyse s'en trouvait erronée. De plus, pour les étudiants des programmes de sciences, la profession de chercheur n'était que rarement abordée. Pourtant, pour plusieurs de ces étudiants de programmes préuniversitaires, la consultation, l'analyse et l'élaboration de recherches scientifiques seront au cœur de leur future pratique professionnelle.

Pour résoudre ces difficultés, il me fallait imaginer une activité pédagogique permettant à mes étudiants de prendre le temps nécessaire pour se familiariser avec leur avenir professionnel, pour composer un dilemme pertinent et en cerner toute la complexité. Cette activité devait aussi demeurer réalisable et évaluable dans un contexte pédagogique où les étudiants ont des intérêts scolaires et professionnels pluriels.

Une activité s'échelonnant tout au long de la session m'est apparue être la meilleure solution. Celle que j'ai pu mettre en œuvre à la session d'hiver 2016 prend la forme d'un travail de session en trois parties d'une valeur totale de 70 % de la note finale; le 30 % restant étant consacré à deux examens de validation de connaissances en mi-session et en fin de session.



Le **tableau 1** présente une synthèse de cette activité et de la pondération accordée à chacune de ses parties. Il est à noter que les deux premières parties sont corrigées et remises aux étudiants à temps pour qu'ils puissent réinvestir leurs bons coups et ainsi apporter des améliorations lors de la réalisation

de la partie suivante. Outre l'exactitude des définitions des concepts et de l'application des théories éthiques, l'évaluation porte sur les compétences analytiques d'un étudiant, soit sa capacité à cerner la complexité de son dilemme et à en évaluer les différentes solutions.

TABEAU 1 TRAVAIL DE SESSION EN ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

SÉQUENCE	TÂCHES RÉALISÉES PAR LES ÉTUDIANTS	CALENDRIER DE REMISES	PONDÉRATION DE LA NOTE FINALE
PARTIE 1	Élaborer un dilemme professionnel	Cours 5	10 %
	Identifier le type de dilemme		
	Expliquer les éléments en opposition		
PARTIE 2	Définir des concepts théoriques pertinents à l'analyse de son dilemme	Cours 10	25 %
	Analyser son dilemme en fonction des théories éthiques		
	Résoudre son dilemme		
PARTIE 3	Élaborer un dilemme en éthique de la recherche	Cours 15	35 %
	Identifier le type de dilemme		
	Expliquer les éléments en opposition		
	Définir des concepts théoriques pertinents à l'analyse de son dilemme		
	Analyser son dilemme en fonction des théories éthiques et des codes en éthique de la recherche		
	Résoudre son dilemme		

PREMIÈRE PARTIE

ÉLABORER UN DILEMME PROFESSIONNEL

Tout au début de la session, la présentation de l'éthique des vertus d'Aristote s'est transformée en occasion de se familiariser avec la responsabilité professionnelle. Selon ce philosophe, « nous délibérons sur les choses qui sont à notre portée et qui sont exécutables » (Aristote, 2004, p. 145). En d'autres termes, nous analysons les possibilités d'actions uniquement lorsque nous avons un pouvoir et une responsabilité d'action. À titre de professionnel, l'étudiant deviendra celui qui délibère et qui porte la responsabilité de ses décisions et de ses actions. Il doit donc pouvoir identifier et comprendre les facteurs qui le guident lors de ses délibérations. Cette présentation théorique a été l'occasion d'amorcer une première réflexion appliquée sur les valeurs, les forces et les faiblesses personnelles qui nous guident lors d'une délibération.

J'ai ensuite demandé à mes étudiants quelle profession les intéressait le plus à ce moment-là de leur cheminement. Le nombre de professions visées s'est révélé plus réduit que ce que j'avais imaginé. Au total, mes 52 étudiants du cours *Éthique et politique* associé aux programmes de sciences humaines se sont majoritairement limités à des professions classiques comme enseignant, avocat et psychologue. Je reviendrai sur cette concentration de professions typiques en conclusion ; à mon avis, elle est révélatrice de l'importance des activités appliquées propres au programme.

À partir de ces renseignements, j'ai remis aux étudiants une recension des principaux codes de déontologie des professions. Je m'attendais à consacrer plusieurs heures à cette recension.



Mais la plupart des codes de déontologie sont facilement accessibles par le site Web *LégisQuébec*¹, qui recense tous ceux relevant du *Code de profession*. De simples recherches m'ont donc permis d'accéder aux documents. Quelques professions ont requis des démarches additionnelles à partir de sites Web des associations professionnelles. J'ai préféré réaliser cette recension des codes de déontologie moi-même plutôt que de la confier à mes étudiants: à cette première étape de l'activité, ces derniers en sont encore à se familiariser avec l'éthique et je ne voulais pas les confronter à la diversité terminologique utilisée pour qualifier les codes de déontologie (code de profession, code de pratique, code d'éthique, etc.), et ce, d'autant plus que les sciences humaines sont un domaine aux possibilités professionnelles multiples. Par contre, dans un cours *Éthique et politique* propre à des programmes techniques, il pourrait s'avérer intéressant de faire réaliser cette recherche par les étudiants, car le nombre de codes de déontologie est limité et la terminologie peut déjà être bien ciblée par le professeur.

En ayant en main une réflexion sur ses valeurs personnelles inspirée d'Aristote ainsi que le code de déontologie de sa future profession, chaque étudiant devait rédiger un dilemme professionnel selon un de ces quatre types: axiologique, normatif, conséquentialiste ou mixte.

Un dilemme **axiologique** confronte deux valeurs. Par exemple, les valeurs *famille* et *objectivité professionnelle* peuvent soulever une dissidence avec une question telle que: une travailleuse sociale peut-elle intervenir à ce titre auprès de sa sœur qui lui fait part de ses idées suicidaires dans un cadre personnel? Un dilemme **normatif** confronte deux devoirs énoncés dans des normes, des règles ou des lois. Par exemple, un policier a deux devoirs: celui de protéger les citoyens et celui d'utiliser une force nécessaire pour faire respecter les lois². Ces deux devoirs sont mis en opposition par la question: est-il justifié de faire feu sur un citoyen? Pour sa part, un dilemme **conséquentialiste** confronte des conséquences qui peuvent être toutes deux problématiques. À titre d'exemple, est-il souhaitable pour un professeur d'accorder une note de passage à un étudiant en difficulté, en sachant que la reprise d'un cours pourrait affecter sa motivation et son estime de soi, alors que les notions préalables non assimilées pourraient nuire à la réussite des cours suivants? Finalement, le dilemme **mixte** confronte à la fois des valeurs, des normes et des conséquences. D'ailleurs, un dilemme se révèle souvent mixte, en ce sens que tous nos exemples peuvent se transformer en dilemmes mixtes. Celui opposant deux valeurs pourrait, par exemple, faire mention de l'article 3.02.07 du code de déontologie concerné qui stipule que, dans la mesure du possible, un travailleur social doit s'abstenir d'intervenir auprès de sa famille³. La délibération

du policier peut inclure la possibilité de conséquences toutes deux non souhaitables: faire feu et risquer de tuer un père ou une mère de famille ou bien risquer sa propre vie en ne tirant pas. Finalement, les règlements institutionnels d'un établissement scolaire pourraient aussi être impliqués dans le dilemme du professeur.

L'éthique ne peut pas se réduire à l'application des codes de déontologie. Tel est le premier apprentissage à réaliser par les étudiants devant un dilemme professionnel.

Dès le premier tiers de la session, l'étudiant est prêt à rendre sa première partie de travail de session, soit un texte continu d'environ deux pages qui inclut un dilemme professionnel, où il tient le rôle du professionnel qui doit délibérer et agir, ainsi qu'une identification du type de dilemme avec l'explication des éléments en confrontation.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSER ET RÉSOUDRE UN DILEMME EN FONCTION DES NORMES DE SA PROFESSION ET DES THÉORIES ÉTHIQUES

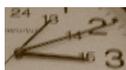
L'éthique ne peut pas se réduire à l'application des codes de déontologie. Tel est le premier apprentissage à réaliser par les étudiants devant un dilemme professionnel. Si la solution est déjà clairement posée et qu'elle est réalisable sans conséquence inacceptable, il n'y a plus de dilemme. L'étudiant doit dès lors apprendre à réfléchir son dilemme au-delà des lois, des codes, et des normes de sa profession. Tout comme c'était le cas en début de session avec Aristote, mes présentations des théories éthiques de Kant et des utilitaristes ont ici aussi proposé des outils pour penser la résolution des dilemmes professionnels.

En effet, Kant nous offre une occasion de comprendre qu'il est possible d'avoir des motifs rationnels supérieurs pour enfreindre des devoirs énoncés dans des codes. À titre d'exemple, le motif d'action supérieur de la protection de la vie pourrait amener un professionnel à enfreindre son code déontologique lorsque la sécurité ou même la vie de son client est en jeu. Pour leur part, les utilitaristes évaluent l'acceptabilité d'une

¹ [legisquebec.gouv.qc.ca].

² Gouvernement du Québec, Loi sur la police P-13.1, article 48.

³ Gouvernement du Québec, Code de professions C-26, r. 286. Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.



action à partir de ses conséquences : une action est bonne lorsqu'elle entraîne des conséquences positives pour le plus grand nombre de personnes. Les étudiants en viennent alors à se poser la question : est-ce possible que l'application d'un article de code de déontologie donne lieu à des conséquences négatives ? Par exemple, le devoir de confidentialité peut-il être enfreint lorsqu'un client avoue avoir commis des crimes graves demeurés impunis ? La protection de cette information est-elle bénéfique pour le plus grand nombre ?

Au deuxième tiers de la session, l'étudiant est prêt à rendre la partie suivante de son travail, soit un texte continu d'environ trois pages⁴ qui comprend son dilemme, une première analyse déontologique et une deuxième analyse utilitariste. Pour ancrer les notions vues en classe dans cette analyse appliquée, les étudiants doivent aussi définir dans leurs termes au moins trois notions théoriques impliquées dans leur analyse.

TROISIÈME PARTIE

ÉLABORER, ANALYSER ET RÉSOUDRE UN DILEMME EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Peu importe son champ d'expertise, un professionnel sera appelé à appliquer des savoirs scientifiques ; il devra intervenir en fonction des théories et connaissances scientifiques de son domaine et, pour y parvenir, il devra consulter les publications scientifiques, voire mener ses propres recherches. Cependant, est-ce que ces savoirs scientifiques sont développés en respectant les principes d'éthique de la recherche ? Cette question est d'autant plus pertinente pour des étudiants en sciences puisque nombre d'entre eux poursuivront leurs études dans des domaines scientifiques et qu'ils devront s'investir dans la production de connaissances.

Le cours *Éthique et politique* étant habituellement situé en fin de parcours collégial, les étudiants en sciences humaines qui y sont inscrits ont donc suivi des cours de méthodologie (*Méthodes quantitatives* et *Méthodes de recherche en sciences humaines*), lesquels leur ont permis d'acquérir des bases pour juger de la valeur scientifique d'une information. Toutefois, leur corpus disciplinaire offre rarement l'occasion d'aborder les principes éthiques à respecter lors de la réalisation et de l'utilisation de recherches scientifiques. Pourtant, un futur professionnel, et d'autant plus un futur chercheur, doit comprendre qu'une recherche scientifique ne se réduit pas qu'à l'application des étapes de la méthode scientifique : son but, ses sources de financement, ses méthodes de recrutement des participants, ses méthodes de collecte et d'analyse des données ainsi que ses retombées peuvent générer des enjeux éthiques.

L'éthique de la recherche nous a ici offert les outils conceptuels et normatifs nécessaires pour entreprendre une activité appliquée en ce sens. En classe, les étudiants ont lu et analysé, en partie ou en entier, les principaux codes normatifs en éthique de la recherche, soit : le code de Nuremberg⁵, la Déclaration universelle des droits de l'homme⁶ et l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC)⁷. Nous avons également analysé des recherches scientifiques éthiquement problématiques, comme l'expérience dirigée par Stanley Milgram (1960-1963)⁸ et l'expérience de Stanford menée par Philip Zimbardo (1971)⁹ à la lumière de ces codes. Pour personnaliser cette réflexion, l'étudiant a été amené à rédiger un tout nouveau dilemme en éthique de la recherche, où il tient le rôle d'un chercheur qui élabore des savoirs scientifiques. Ce nouveau dilemme, comme le premier, peut non seulement confronter des valeurs, des normes ou des conséquences, mais il doit également, cette fois, être analysé à la lumière des codes et principes de l'éthique de la recherche.

À la fin de la session, l'étudiant est prêt à déposer la troisième partie de son travail de session, soit environ cinq pages de texte continu qui inclut : un nouveau dilemme lié à la recherche ; une présentation du type de dilemme et des éléments en confrontation ; une analyse déontologiste appuyée par des définitions d'au moins trois concepts ainsi que les codes et principes en éthique de la recherche ; une analyse utilitariste où au moins trois concepts sont définis et utilisés pour rendre compte, entre autres, de l'évaluation des bénéfices et des risques d'une recherche scientifique plausible dans son domaine d'études ; et une conclusion où l'étudiant présente sa résolution finale du dilemme.

■ EN GUISE DE CONCLUSION : DE LA NÉCESSITÉ DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EN ÉTHIQUE APPLIQUÉE

Cette approche appliquée en *Éthique et politique* a semblé favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiants et, surtout, intensifier leur motivation et leur implication dans le troisième cours de philosophie obligatoire.

⁴ Le devis ministériel précise un standard de 900 mots pour au moins une des rédactions à évaluer dans le cadre du cours *Éthique et politique*.

⁵ [frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186011/Code_Nuremberg_1947.pdf/d29861b8-30a7-456e-9a83-508f14f4e6d5].

⁶ [un.org/fr/universal-declaration-human-rights/].

⁷ [ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2/EPTC_2_FINALE_Web.pdf].

⁸ [scienceshumaines.com/stanley-milgram-1933-1984-la-soumission-a-l-autorite_fr_22642.html].

⁹ [alumni.stanford.edu/get/page/magazine/article/?article_id=40741].



Les bons résultats scolaires qu'ils ont obtenus sont révélateurs d'une retombée positive: la plupart des étudiants ont réussi les trois étapes de ce travail et j'ai pu constater que les moyennes de classe ont augmenté.

En fin de session, j'ai demandé à mes étudiants une courte évaluation de cette activité pédagogique. Je leur ai posé la question: avez-vous aimé ce travail et pourquoi? Quasi unanimement, mes étudiants ont affirmé avoir apprécié l'approche appliquée. Voici les commentaires de trois d'entre eux qui vont en ce sens:

J'ai aimé faire le travail de session, car il nous permet d'en apprendre plus sur une profession qu'on envisage et il nous répare à faire face à des situations réelles.

C'est différent et rafraichissant comparativement aux examens normaux qu'on fait en classe. De plus, on est dans un champ d'études qui nous est propre et nos dilemmes pourraient réellement se produire.

J'ai aimé ce travail, car ça nous a permis d'appliquer la matière apprise dans un contexte plus concret et qui nous permettait de nous projeter dans l'avenir. C'est un travail qui m'a semblé être réellement utile et qui ne servait pas qu'à être simplement évalué.

Plusieurs étudiants ont aussi particulièrement apprécié avoir une liberté et une autonomie lors de la création et de l'analyse de leurs dilemmes:

J'ai bien aimé intégrer les notions vues en classe à un dilemme que j'ai élaboré moi-même.

J'ai aimé faire ce travail, car au lieu d'avoir un sujet imposé auquel on n'est pas nécessairement intéressé, on a choisi une profession qui nous interpelle. Ça a rendu la matière encore plus intéressante.

Ce travail de session fait changement de ceux des autres cours et nous permet de découvrir des opinions personnelles que nous ne savions même pas que nous avions.

Par contre, malgré leurs bons résultats, certains étudiants ont eu de la difficulté à réaliser une telle activité appliquée. D'abord, parce qu'imaginer un dilemme professionnel requiert des connaissances de base du quotidien de la profession. Le professeur ne peut pas tenir celles-ci pour acquises. Ensuite, parce que la majorité des étudiants, pourtant en fin de parcours collégial, n'avaient pas encore identifié leurs intérêts professionnels et n'avaient pas d'idée précise quant à leur choix de carrière. J'ai tenté, dès le début de la session, de les aider en ce sens, en leur offrant plusieurs outils pour qu'ils puissent se

documenter sur les professions liées à leurs domaines d'études respectifs, comme les sites Web des divers départements universitaires et des associations professionnelles. J'ajouterais que mes étudiants semblaient également peu connaître toutes les possibilités d'emploi en sciences humaines et qu'ils n'avaient donc que très peu d'idées sur l'éventail des professions qui leur étaient accessibles. Comme je l'ai mentionné en début d'article, leurs visées professionnelles se sont majoritairement limitées à des professions typiques en sciences humaines. Que savent-ils de la diversité des pratiques des historiens, des économistes, des sociologues ou des anthropologues? Le blâme n'est pas à mettre sur les professeurs d'histoire, d'économie, de sociologie et d'anthropologie: il s'agit, selon moi, d'une carence de présentation des possibilités d'applications professionnelles de chacune de nos disciplines d'enseignement.

Aucun de mes étudiants n'a choisi la profession de philosophe pour réaliser son travail de session. Ai-je moi-même réussi à les intéresser aux pratiques professionnelles des philosophes et des éthiciens? Je ne peux répondre à la question, mais je sais que, par la réalisation de cette activité pédagogique appliquée, je leur aurai, au moins, offert la chance d'envisager la portée pratique des auteurs et des théories en éthique, une étape importante pour l'appréciation d'un domaine d'études. ♦

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, traduction de Richard Bodéüs, Paris, Éditions GF Flammarion, 2004.

DUHAMEL A. et N. MOUËLHI. *Éthique. Histoire, politique, application*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 2001.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Composantes de la formation générale. Extraits des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*, Québec, Gouvernement du Québec, 2016.

PROVENCHER, M. *Petit cours d'éthique et politique*, Montréal, Chenelière Éducation, 2008.

Karine ST-DENIS, titulaire d'un doctorat en philosophie, enseigne au collégial depuis 2003. Au départ professeure en anthropologie et en méthodologie de la recherche, elle enseigne aujourd'hui en philosophie. Outre son implication en enseignement, elle est chercheuse collaboratrice au Centre de recherche en éthique à l'Université de Montréal. Elle y mène des recherches sur la prise de décisions d'urgence. Elle est aussi impliquée comme éthicienne dans le milieu de la santé et au sein du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

karine.st-denis@clg.qc.ca